

Alerte vigilance rouge pour fortes pluies et orages

Ce lundi 12 août 2024 à 18h00, la Guadeloupe est placée en vigilance rouge pour fortes pluies et orages, en vigilance orange pour vagues-submersion et en jaune pour vents violents. La fin de l'événement est estimée au mercredi 14 août à 18h00. Le Maire, David NEBOR rappelle que le Plan Communal de Sauvegarde est activé. Les manifestations prévues sur le territoire sont annulées jusqu'au mercredi 14 août 2024 et la route des mamelles est notamment fermée par mesure de sécurité.

Le Maire invite la population à redoubler de vigilance et de prudence sur le territoire et recommande fortement aux personnes situées en zone de menace grave, dans les zones inondables ou exposées au risque de glissement de terrain, à rejoindre les abris sûrs, dès 18H00 :

- École Fribert FESSIN – Mixte – à Blonde
- Guadeloupe formation à Roujol (Rdc Bâtiment E 18)
- École Robert FRETI de Daubin (Vestiaire Eclair)

Se munir d'une couverture, d'eau et de son traitement médical en cours.

Évitez tout déplacement et restez chez vous. N'entreprenez aucun déplacement en mer ou en montagne. Ne vous baignez pas. Protégez votre intégrité, vos biens et votre environnement.



AVIS A LA POPULATION

ALERTE VIGILANCE ROUGE

pour fortes pluies et orages

Ce lundi 12 août 2024 à 18h00, la Guadeloupe est placée en vigilance rouge pour fortes pluies et orages, en vigilance orange pour vagues-submersion et en jaune pour vents violents. La fin de l'événement est estimée au mercredi 14 août à 18h00

Le Maire, David NEBOR rappelle que le Plan Communal de Sauvegarde est activé. Les manifestations prévues sur le territoire sont annulées jusqu'au mercredi 14 août 2024 et la route des mamelles est notamment fermée par mesure de sécurité.

Le Maire invite la population à redoubler de vigilance et de prudence sur le territoire et recommande fortement aux personnes situées en zone de menace grave, dans les zones inondables ou exposées au risque de glissement de terrain, de rejoindre les abris sûrs, dès 18H00 :

- École Fribert FESSIN - Mixte - à Blonde
- Guadeloupe formation à Roujol (Rdc Bâtiment E 18)
- École Robert FRETI de Daubin (Vestiaire Eclair)

Se munir d'une couverture, d'eau et de son traitement médical en cours.

Évitez tout déplacement et restez chez vous. N'entreprenez aucun déplacement en mer ou en montagne. Ne vous baignez pas. Protégez votre intégrité, vos biens et votre environnement

POLICE MUNICIPALE 0590 95 49 90 / 0690 50 05 64.



Pompier : 18 Gendarmerie : 17 SAMU : 15

Mise en sûreté des habitants menacés par l'érosion du littoral

Le vendredi 1er septembre 2023, avait eu lieu le lancement de la première vague de déconstruction des habitations menacées par le risque d'effondrement de la falaise littorale. Aujourd'hui, l'ensemble des constructions ont été démolies et les habitants ont pu être relogés.

Qu'est-ce que l'érosion du littoral ?

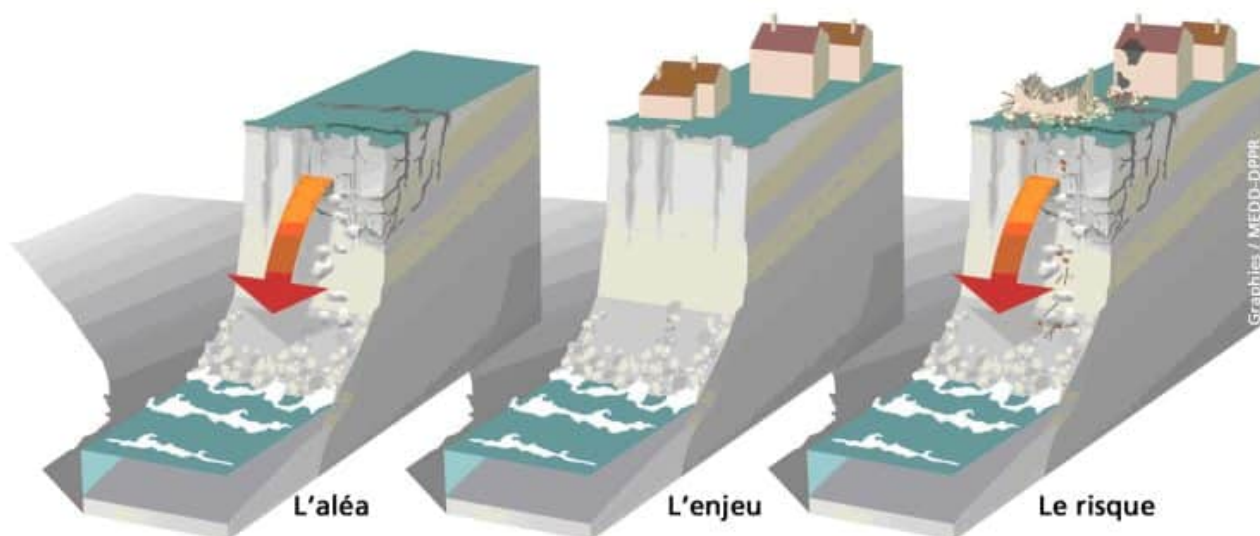
L'érosion de la frange littorale est un phénomène naturel mais préoccupant qui affecte de nombreuses côtes à travers le monde, y compris celles de Petit-Bourg. Ce processus se caractérise par le recul progressif du rivage sous l'effet de l'action des vagues, des courants marins et des intempéries, entraînant la perte de terres et de biens. À long terme, l'érosion peut menacer les infrastructures, les habitats naturels et la sécurité des habitants vivant à proximité des côtes. A noter que sur les 32 communes du département, 17 sont concernées par ce phénomène

Face à cette réalité, la Ville de Petit-Bourg s'est engagée à sensibiliser la population sur les enjeux liés à l'érosion littorale. Des campagnes d'information et des ateliers éducatifs ont été organisés pour expliquer ce phénomène, ses causes et ses conséquences. La participation active de la communauté est essentielle pour renforcer la résilience de notre littoral et protéger notre environnement pour les générations futures.

« L'érosion des côtes est un phénomène naturel dû aux effets

du vent, des courants ou des variations du niveau de la mer. Elle est accentuée par les activités humaines et le changement climatique (hausse du niveau des mers et intensité des phénomènes climatiques extrêmes comme les tempêtes..). »

info.gouv.fr



La déconstruction des habitations à risque

Face à la menace grandissante de l'érosion littorale, la Ville de Petit-Bourg a pris des mesures décisives pour garantir la sécurité de ses habitants. Après une étude approfondie et un diagnostic précis des zones les plus à risque, il a été décidé de déconstruire les habitations situées dans les secteurs de Bel-Air et de Bovis. Cette initiative, bien que difficile, était nécessaire pour prévenir des situations d'urgence et protéger des vies humaines.

La déconstruction des habitations a été réalisée de manière méthodique et sécurisée, en collaboration avec des experts en gestion de risques et en ingénierie. Chaque étape du processus a été soigneusement planifiée pour minimiser les perturbations

et assurer la sécurité de tous.

L'ensemble des habitations identifiées comme étant en danger a été déconstruit avec le souci de préserver l'intégrité environnementale de la zone. Cette démarche proactive permet de réduire les risques et de préparer le terrain pour des projets futurs visant à stabiliser le littoral et à renforcer la résilience de la communauté face à l'érosion. La protection de notre littoral reste une priorité pour la municipalité.









Le relogement des habitants concernés

Les familles concernées par la déconstruction de leurs habitations ont été au cœur des préoccupations depuis le début de cette opération. Grâce à un partenariat étroit avec les services sociaux et les agences de relogement, tous les habitants impactés ont pu être relogés. Chaque famille a reçu un accompagnement pour faciliter cette transition, avec des solutions de logement pérennes et adaptées à leurs besoins.

La mise en sûreté des habitants de Petit-Bourg face à l'érosion littorale est une priorité absolue pour la municipalité. Nous restons mobilisés pour surveiller l'évolution du littoral et continuerons à mettre en œuvre des actions visant à protéger notre territoire et ses habitants. Ensemble, nous pouvons faire face à ces défis environnementaux et assurer un avenir sécurisé pour notre belle ville.

Décembre 2021: 1ère vague de remise des clés de leur nouveau logement aux personnes impactées par l'érosion côtière





À voir...

https://youtu.be/KS729hK1b_c<https://youtu.be/o0sVfsYctsU><https://youtu.be/TRAc2bMwy0o>

A qui s'adresser ?

Mairie de Petit-Bourg



0590 95 38 00



0590 95 38 01



Rue Victor SCHOELCHER



urbanisme@ville-petitbourg.fr

Petit-Bourg en fête, le programme du 9 au 16 août !

Petit-Bourg, terre de jeux, une ville qui se réalise!

Vendredi 9 août 2024

- **14h00** Marché Péyi Tibou

Rond-point de Montebello, animation gwoka

- **19h00** Retraite aux flambeaux

Organisée par Morne Bourg Mass et Atout Band

Dress code : Tous en blanc et tèt maré en blanc
Départ place de la Mairie

Arrivée école Fribert FESSIN (Mixte II) – Blonde

- **21h30** GWAN LEWOZ

Avec l'association Jwé Ka Lyanné et ses invités René GEOFFROY, Moïse PAULOBY, Jean-Claude LUTIN, Omer THICOT et Lucien COMINGE

Ecole Fribert FESSIN (Mixte II) – Blonde

Samedi 10 août 2024

- **10h00 à 18h00** Village Ti Moun

Jeux gonflables sportifs, défilé de mascottes, circuit de karting

Goûter offert par la Ville de Petit-Bourg

Entrée gratuite

- **12h30 Déjeuner Champêtre**

Organisé par l'association Morne Bourg Mass, à l'Ecole Maurice Chovino (Mixte I)

Info au 0690 92 58 92 – 0690 00 59 86

Dimanche 11 août 2024

- **8h00 Compétition de cabrits tirants**

Organisée par l'association Familles Rurales Patrimoines et Culturelles de Petit-Bourg

Terrain ADELAÏDE – Colin

Infoline : 0690 35 01 55

- **9h00 Messe à l'église Sainte-thérèse de Prise-d'Eau**

- **15h00 « Danse dans la Rue » Salsa, Quadrille, Boléro, Valse**

Départ : Eglise de Prise D'eau ; Arrivée : Place du marché de Prise D'eau

- **18h00 Remise en service du jet d'eau de Prise-D'Eau**

Intersection INRAE

- **19h00 Animation podium**

Avec Kalbas Ka et Modul + en live

Place du marché de Prise D'eau

Lundi 12 août 2024

▪ 8h30 Balade inaugurale

Circuit : Visite du hangar de la Zone technique du Port – Inauguration des travaux d'aménagement de la frange littorale et du Boulevard Omer Ninine – Visite du Marché Henriette CALIF, entièrement réhabilité – Inauguration de la Place de la Mairie, entièrement réaménagée

Animations : Balade en tuk tuk – animations diverses – show cooking

▪ Zumba géante

Avec Steeve SEGOR et Danii Fit- Tous en fluo – Place de la Mairie

Participation gratuite

Mardi 13 août 2024

▪ 19h00 Concert de Gospel

Avec EZECHIEL 37 JUNIOR et EZECHIEL 37

Mercredi 14 août 2024

▪ 14H00 Festival Jé an tan lontan

Course en sac, course à la brouette, pichin, marelle, belote, y ka y paka

Boulevard Omer Ninine

▪ 18h30 Schène Urban

1ère partie: Podium des associations et remise des prix des animations de quartier avec Reality dancers, daily weezy , tropikal danzar et bien d'autres.

2ème Partie : Scène Jeunes avec JB, CITA, JUJU, Frantz BARNABEAU, Joël FRANCISQUE, Fritz TAILLEPIERRE, Laudjix, LAS TITO, Kemay, T-Stone et bien d'autres. Show Final avec Saïk.

Jeudi 15 août 2024

▪ 8h00 Rassemblement

Du Conseil Municipal, des Corps constitués, des Anciens combattants, des associations, des personnalités invitées et de la population.

Hôtel de ville

▪ 8h30 Dépôt de gerbes au monument aux Morts

▪ 9h00 Messe Solennelle

Eglise Notre Dame de Bon Port

▪ 12h00 Cérémonie officielle

Allocution et vin d'honneur, Zone technique de la Vinaigrerie

▪ 13h00 Arrivée du Grand Prix du Conseil Départemental

Ecole Fribert FESSIN (Mixte II)

▪ 16h00 Parade des quadrilleurs dans le Bourg

Organisée par l'association Yonn A Lot et la Fédération de Quadrille de la Guadeloupe

Départ : Hôtel de Ville

▪ 20h00 Concert (1ère partie)

Avec Aimée PIOCHE, Black MJ, Victor DELVER, Melshane, Jessy BELLEVAL, Rachelle ALLISON, Christian NARA, Patrice HULMAN et bien d'autres.

▪ Feux d'artifices

▪ Concert live (2ème partie)

Avec DYNASTI'Z

Vendredi 16 août 2024

- 9h00 Bénédiction des Marins
- 10h30 Concourt de cerf-volant
- 11h00 Concourt de pêche à la ligne

Port de pêche de la Vinaigrerie

A qui s'adresser ?

Mairie de Petit-Bourg



0590 95 38 00



0590 95 38 01



Rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg



contact@ville-petitbourg.fr

Compte rendu du Conseil Municipal du Jeudi 11 Avril

2024

La Ville de Petit-Bourg a voté son budget primitif 2024 en équilibre avec l'ambition de faire de Petit-Bourg, une Terre d'avenir et une Ville qui se réalise !

Temps fort de la démocratie locale, les conseillers municipaux se sont réunis lors du 3ème Conseil Municipal de l'année. Mme Jocelyne BOURGUIGNON, élue déléguée aux Affaires Financières de la Ville a présenté la juste concordance des résultats du compte de gestion de l'année écoulée à celui du compte administratif de la Ville.

Les élus ont ensuite approuvé le budget primitif 2024 et statué sur plusieurs sujets liés à la participation de la Ville à différents évènements sportifs organisés par les associations du territoire tels que la course cycliste ZEB A PIK 971, la Course Relais « 0 MIL DEFI », ou encore la matinée d'animation intitulée « A PETIT-BOURG LA NATURE NOTRE PLUS BEAU TERRAIN DE JEU » qui aura lieu le 28 avril 2024.

Autre temps fort du Conseil Municipal, le Maire a présenté le rapport 2023 sur la situation en matière égalité Femmes/Hommes au sein de la collectivité. Grande cause nationale, la municipalité, en qualité d'employeuse, entend impulser un plan d'actions en faveur de l'égalité Femmes/Hommes.

Ce qu'il faut retenir du budget primitif de 2024...

Le budget présenté et adopté par les élus s'élève à 47 558 047,76 € dont 40 012 303,54€ en section de fonctionnement et 7 545 744, 22€, en section d'investissement.

A qui s'adresser ?

Mairie de Petit-Bourg

☎ 0590 95 38 00

☎ 0590 95 38 01



Rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg



communication@ville-petitbourg.fr











Retour sur la matinée de nettoyage à Nesty avec Clean My Island

Ensemble faisons de Petit-Bourg, une ville verte sans déchets !!!

Merci aux bénévoles, aux citoyens solidaires, aux agents du service propreté de la Ville, aux élus municipaux et aux partenaires mobilisés sur cette belle opération de nettoyage de la forêt de Nesty.

Une opération suivie par Mme Ketty Dardol élue déléguée à la propreté de la Ville.

Avec **Cleanmyisland**, **La déchetterie de Jarry** et la **Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre**













Hommage à M. Philippe REJON



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Philippe REJON, conseiller municipal de la Ville de Basse-Terre.

Avec un profond respect, nous honorons sa mémoire et son dévouement envers sa communauté.

Sa passion pour le sport et son action en tant que président de clubs sportifs resteront une source d'inspiration pour beaucoup.

Nous adressons nos pensées les plus chaleureuses à sa famille, à ses proches et à tous ceux qui ont eu la chance de travailler avec lui.

Nous exprimons également notre soutien à la Ville de Basse-Terre.

David NEBOR, le Maire de la Ville de Petit-Bourg et le Conseil Municipal

A qui s'adresser ?

Mairie de Petit-Bourg



0590 95 38 00



0590 95 38 01



Rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg

Hommage à M. Cédric CORNET



C'est avec une profonde émotion que j'ai appris hier soir, la nouvelle du décès de notre cher collègue maire, Cédric CORNET.

Atterré et abasourdi par cette tragédie qui frappe les amis du Gosier, j'ai souhaité me déplacer jusqu'au domicile afin de me joindre aux nombreuses personnes venues témoigner de leur émotions.

C'est un homme jeune et dynamique, débordant d'idées et d'envie d'être utile aux gens, qui nous a quitté si soudainement.

Ce départ foudroyant nous interpelle sur la fragilité de nos vies et sur l'importance de profiter de chaque instant.

Cédric laisse derrière lui un héritage de hardiesse et de courage.

Je tiens à présenter mes plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à tous ceux qui ont eu la chance de travailler avec lui, notamment certains de mes amis.

TCHIMBÉ RÈD

David NEBOR, le Maire de la Ville de Petit-Bourg et le Conseil Municipal

A qui s'adresser ?

Mairie de Petit-Bourg



0590 95 38 00



0590 95 38 01



Rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg

Compte rendu du Conseil Municipal du Jeudi 21 Mars 2024

Temps fort de la démocratie locale, les conseillers municipaux se sont réunis ce jeudi 21 mars 2024 à l'occasion du 2ème Conseil Municipal de l'année 2024.

Les élus ont notamment débattu sur les orientations budgétaires de l'année et approuvé le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour la mise à disposition des toitures communales en vue de l'exploitation en photovoltaïque.

Ils ont également désigné le conseiller municipal, M.Gilbert ROUYARD, en tant que représentant de la Ville à la conférence régionale «Zéro Artificialisation Nette (ZAN) »

2024 : Petit-Bourg, une Terre de jeux, une terre d'avenir et une ville qui se réalise !!!

A qui s'adresser ?

Mairie de Petit-Bourg



0590 95 38 00



0590 95 38 01



Rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg



communication@ville-petitbourg.fr

Hommage à Mme Maryse CONDE



C'est avec une immense tristesse que j'ai appris le décès de la grande écrivaine guadeloupéenne Maryse CONDÉ qui avait fait de Petit-Bourg, sa résidence principale pendant plusieurs années comme ce fut le cas de nombreux pointois à la recherche d'un beau cadre de vie.

La Guadeloupe perd une femme engagée, talentueuse, brillante, audacieuse, dont la plume a marqué les esprits, traversé le temps et les continents d'Europe, d'Amérique et d'Afrique. Cependant, la Guadeloupe restera toujours l'essence même de

qui elle est; car comme elle le disait “ Je crois que je ne serai jamais rien d’autre qu’une Guadeloupéenne.”

Auteure de plus d’une soixantaine de livres traitant des identités noires, de l’esclavage, du colonialisme et de l’Afrique, elle laisse derrière elle un héritage littéraire riche. Gagnante entre autre du prix Nobel “alternatif” de la Nouvelle Académie de Littérature en 2018 , le jury avait salué sa description des “ravages du colonialisme” et du “chaos du post-colonialisme”. Son talent brillait à l’international. La Région Guadeloupe avait également pris l’initiative en 2023 de consacrer son année culturelle à l’œuvre de Maryse Condé.

La municipalité au travers des animations de la bibliothèque ne cessera jamais de mettre en avant ses œuvres et également celles des écrivains(es) guadeloupéens(nes) qui ont marqué notre histoire.

Voix reconnue de la littérature francophone, je ne peux que saluer son parcours et son œuvre qui auront mis en lumière la Guadeloupe et notre histoire. Merci de nous laisser un héritage qui se répandra au delà des âges.

Le Conseil Municipal se joint à moi afin d’adresser à la famille et aux proches de Maryse CONDÉ, nos plus sincères condoléances.

David NEBOR

Maire de la Ville de Petit-Bourg

A qui s’adresser ?

Mairie de Petit-Bourg



0590 95 38 00



0590 95 38 01



Rue Victor SHOELCHER

97170 Petit-Bourg

Plan de lutte contre les sargasses

Le 15 mai 2023 : Le Maire de Petit-Bourg, M. David NEBOR, a été reçu par M. Jean-François MONIOTTE, Sous-préfet de Pointe-à-Pitre, afin de discuter de la mise en place d'un plan de lutte contre les sargasses. Ce plan vise à positionner des barrages déviants de manière à rediriger les sargasses vers des sites de collecte accessibles. Ensuite, les sargasses seront évacuées vers les sites d'épandage agréés par la Préfecture.

Ce mois-ci, avec l'appui du Conseil Départemental de La Guadeloupe, la plateforme de collecte de sargasses à Arnouville a été créée afin de récupérer les algues sargasses en mer. A termes l'objectif est de positionner les barrages déviants de manière à rediriger les sargasses vers des sites de collecte accessibles. Ensuite, les sargasses seront évacuées vers les sites d'épandage agréés par la Préfecture.

A ce stade des opérations, la Ville de Petit-Bourg dispose de 3 points de collecte : Vinaigrerie, Arnouville et la Plage de Viard. En déplacement sur le territoire, Jean-François MONIOTTE, Sous-préfet de Pointe-A-Pitre a d'ailleurs tenu à découvrir l'avancée des travaux et a renouvelé l'engagement des services de l'Etat aux côtés de la Ville.

Pour le Maire, David NEBOR, c'est un point d'étape important.

Il rappelle que la municipalité reste mobilisée plus que jamais face à la problématique des échouements de sargasses. Il en va de la sécurité de la population et de la protection de notre littoral.

Pour rappel, ce vaste plan de lutte contre les sargasses, est la première expérimentation d'envergure menée en Guadeloupe : Près de 12km de barrages vont protéger le littoral d'Arnouville à Roujol. L'État, la Région, le Département nous accompagnent dans cette démarche afin que la Ville de Petit-Bourg devienne le modèle à développer sur d'autres territoires.

2024 : Petit-Bourg, une terre d'avenir, une ville qui se réalise !

A qui s'adresser ?

Mairie de Petit-Bourg



0590 95 38 00



0590 95 38 01



Rue Victor SHOELCHER

97170 Petit-Bourg



communication@ville-petitbourg.fr



Cérémonie de bienvenue aux nouveau-nés

La Ville de Petit-Bourg, Terre d'avenir met à l'honneur les nouveau-nés du territoire et leurs parents !!!

L'année 2023 a été marquée par l'arrivée de près de 250 nouveau-nés ! C'est ainsi, que dans le cadre de sa politique petite-enfance, David NEBOR, le Maire de la Ville de Petit-Bourg et le Conseil Municipal ont souhaité célébrer une fois de plus les nouvelles naissances et mettre à l'honneur les familles.

A l'occasion de la 6ème édition de la Cérémonie de bienvenue des nouveau-nés qui s'est déroulée le samedi 23 mars 2024 au Palais des Sports Laura Flessel, sur le thème des jeux Olympiques, les petits olympiens ont été accueillis par le Maire, les élus de la commission Petite-Enfance, le Président du Conseil Départemental de La Guadeloupe et l'équipe du service jeunesse de la Ville.

La municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble des parents présents ainsi que tous les partenaires de la petite-enfance qui entendent accompagner les familles dans cette nouvelle étape de leur vie.

Merci à [TI PO PEYI](#), [BRED Banque Populaire](#), [La Banque Postale](#), [SANTE PLUS](#), [Pampers](#), [KIABI Antilles Guyane](#), [Conseil Départemental de La Guadeloupe](#), [Couch'Eco Myèl](#) et [Néssens Officiel](#)

2024 : Petit-Bourg, une Terre de jeux, une Terre d'avenir et

une Ville qui se réalise !!!

A qui s'adresser ?

Mairie de Petit-Bourg



0590 95 38 00



0590 95 38 01



Rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg



contact@ville-petitbourg.fr



